

Zeitschrift: Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft =
Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della
Società Elvetica di Scienze Naturali

Band: 116 (1935)

Vereinsnachrichten: Commission administrative du Parc national suisse

Autor: Weid, M. von der

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

13. Comité Steiner

Après le décès de C.-F. Geiser (7 mars 1934) tous les manuscrits de Steiner qui étaient encore à Küsnacht ont été légués à la Société Helvétique des Sciences Naturelles. Le Comité Steiner s'est réuni le 10 novembre 1934 à Zurich pour en prendre possession. Ces manuscrits sont actuellement à l'Ecole Polytechnique Fédérale dans le bureau de M. Kollros qui a été chargé de les examiner.

A première vue, il semble qu'ils n'ont plus aujourd'hui qu'une valeur historique; si l'on y trouve des résultats nouveaux, ils seront publiés dans les « *Commentarii mathematici helvetici* ».

M. F.-R. Scherrer, qui avait revu deux cours sténographiés de Steiner, est mort le 2 janvier 1935; il n'a pas encore été remplacé dans le Comité. Son activité nous a été précieuse. Nous lui gardons le meilleur souvenir et nous le remercions pour les services rendus.

Le président: *Rud. Fueter*.

Le rédacteur général: *L. Kollros*.

14. Commission administrative du Parc national suisse

Année normale, sans événement sensationnel à signaler; fréquentation légèrement diminuée ensuite de la température défavorable, à un seul moment cette fréquentation s'est intensifiée, les 21/22 juillet, à l'occasion de la visite du Parc par les membres de la ligue suisse pour la protection de la nature.

La Commission administrative s'est réunie le 26 février à Coire; elle s'est occupée des tractanda habituels, entretien des refuges, des chemins, édition d'un nouveau règlement du Parc, accompagné d'une carte de format réduit, etc.

Un cours de gardes a été donné pendant deux jours aux surveillants du Parc, ainsi qu'aux forestiers et garde-chasse des environs. Le service de nos deux gardes se fait maintenant selon un programme mensuel préparé par le Surveillant général.

Le recensement du gibier accuse une augmentation des bouquetins, cerfs et chamois et un recul sensible des chevreuils, recul que nous pouvons prévoir bien plus grave après l'hiver qui prend fin.

Un lâcher de 10 bouquetins provenant de St-Gall et d'Interlaken a été opéré avec plein succès au Val Tantermozza.

Les comptes de la Commission administrative se présentent comme suit:

Recettes	fr. 28 742. 10
Dépenses	„ 27 212. 25
Solde actif	<u>fr. 1 529. 85</u>
Le fonds capital ordinaire	fr. 439 269. 50
„ „ spécial	„ 43 990. —
Total	<u>fr. 483 259. 50</u>

M. von der Weid.